

**Objet: Adresse de Michel Lefait, Député, aux adhérents de l'association A.I.V.E.S.**

M. le Président,  
Chers Amis,

Comme je vous l'ai indiqué, je ne pourrai assister à votre réunion d'information lundi prochain et vous prie de m'en excuser.

Néanmoins, je tiens à vous renouveler l'assurance de mon soutien dans le combat qui est le vôtre car je pense juste et nécessaire.

Et je saisis l'occasion qui m'est donnée pour rappeler avec force les raisons macroéconomiques, mais également locales, qui font que je me suis engagé résolument à vos côtés.

Si je suis franchement défavorable à la concrétisation du projet d'Heuringhem, c'est d'abord parce que je suis en profond désaccord avec le modèle économique agricole qu'il représente et qui est favorisé, promu, et pour tout dire cogéré depuis des décennies par les pouvoirs publics nationaux et une organisation professionnelle influente et dominatrice.

Et ceci, en dépit de ses impacts régressifs sur la qualité gustative et sanitaire des produits, mais aussi sur l'aménagement équilibré et harmonieux de nos territoires ruraux et la nécessaire cohésion sociale et humaine de ceux qui y vivent, essentiellement en raison de son caractère déraisonnablement intensif et productiviste.

Pourtant ce modèle, dont certains demeurent - peut-être parce qu'ils en sont les principaux bénéficiaires - obstinément partisans, a encore récemment montré ses limites en Bretagne, avec ses dégâts sur l'industrie agro-alimentaire et l'emploi local, sans oublier ses atteintes à l'environnement naturel marin et ses écosystèmes, et je ne parle même pas du bien-être animal, passé allègrement par pertes et profits en l'occurrence ...

Mais si je suis, d'une manière générale, hostile à la logique économique et humaine qui génère un tel modèle d'agriculture et d'élevage, et souhaite donc qu'une autre direction soit prise en ce domaine afin de promouvoir une agriculture nationale plus respectueuse des grands équilibres et de la santé des consommateurs, mon opposition au projet que vous combattez se trouve renforcée par les risques potentiels qu'il recèle en matière de santé publique.

Ce n'est un secret pour personne ici, qu'une des grandes objections que j'oppose à la localisation de cet élevage industriel intensif réside dans son implantation au cœur des champs captants et des nappes aquifères de craie bleue qui constituent le château d'eau de la Région Nord Pas de Calais, et au premier chef de notre bassin de vie.

On peut bien me dire ce que l'on veut sur les précautions prises, et m'objecter que les plus doctes experts consultés sont rassurants sur cette problématique majeure, on ne me fera jamais croire que le risque zéro existe et que les dérèglements climatiques actuels nous mettent à l'abri d'une catastrophe sanitaire engendrée par des crues ou des ruissellements calamiteux sur des lisiers mal épandus et insuffisamment maîtrisés.

La composition chimique de notre eau "potable" déjà anormalement chargée en nitrates, perchlorates et autres excipients douteux, est malheureusement là pour nous conforter dans nos craintes et nos appréhensions, autant que dans la prétendue infaillibilité de certains de nos "docteurs tant mieux" !

Tout cela pour vous redire que ce combat, votre combat, est juste et ne sera pas, hélas, le dernier du genre.

Mais, comme les seuls combats que l'on est assuré de perdre sont ceux que l'on ne mène pas, et que les premiers résultats de votre action ont déjà produit des effets positifs et encourageants, ce n'est pas le moment de baisser les bras alors que la victoire est à portée de mains.

En tous cas, puisque votre action - dans ce qu'elle a de constructif et de défense de l'intérêt général - rencontre à la fois mes préoccupations et mes convictions profondes, vous pouvez être assurés, demain comme hier, de mon appui, pour autant qu'elle continue de s'inscrire dans la non-violence et le rejet de la destruction du bien public, tout comme dans le strict respect de nos Institutions et de la Loi Républicaine.